

■ **J.-J. Personeni et P. Menétrey**, à Penthälaz, société en nom collectif, exploitation d'une menuiserie (FOSC du 21.10.1994, p. 5793). La société est dissoute par suite de faillite (qui prend effet le 22 mai 2003) prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 1er octobre 2002. La raison sociale devient: **J.-J. Personeni et P. Menétrey en liquidation**.

Journal no 7735 du 15.08.2003  
(01138876 / CH-550.0.178.002-1)